



OFFRE DE COLLABORATION - RENNES

FORMATION REQUISE : CAPA- Une formation en droit du travail/ droit social ou bien une expérience acquise en cabinet d'avocats dans ce domaine ainsi que de bonnes connaissances en droit civil (contrats).

OFFRE DE COLLABORATION EN DROIT SOCIAL/ DROIT DU TRAVAIL principalement et droit civil classique. Vous bénéficierez d'une grande autonomie tout en travaillant dans un environnement dynamique, aux cotés de Maître Annaïc LAVOLÉ et en coopération avec les collaborateurs du cabinet. Les dossiers sont riches et variés.

L'ouverture, l'engagement et l'exigence définissent la vision et les valeurs du cabinet.

Nous recherchons un(e) candidat(e) dont les principales qualités sont le dynamisme, l'envie de développer, l'autonomie, l'esprit d'équipe, l'engagement, le sens des responsabilités, le respect mutuel et l'ouverture d'esprit.

MISSIONS PRINCIPALES : - la gestion d'un portefeuille de clients en autonomie, avec Annaïc Lavolé, le traitement des dossiers contentieux, - l'accueil et les rendez-vous clients, la rédaction des actes, conclusions, et interventions aux audiences en autonomie.

MODALITES D'EXERCICE : Un contrat de collaboration libéral à temps plein, pour un lieu d'exercice basé à RENNES. Possibilité de télétravail partiel.

N'hésitez pas à transmettre votre candidature (cabinet@lavole-avocats.fr), avec la mention « personnelle » en objet. Elle sera ainsi traitée avec la plus grande discrétion.

Site internet du cabinet en cours de restructuration